
NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

Concernant l'histoire d'Auvergne.

Département du Puy-de-Dôme. — District de Riom.

CANTON DE PONT-GIBAUD.

MUNICIPALITÉ DE CHAPDES-BEAUFORT.

ADJUDICATION

DES BIENS NATIONAUX (1).

Le mardy 30 du mois de juillet 1793, l'an deux de la République Française, à dix heures du matin, il sera

(1) Le placard que nous reproduisons ci-dessous a été trouvé dans les vieux papiers d'un ancien notaire de Pontgibaud. Il est actuellement en la possession de M. Gondelon, commis-greffier à Riom, qui a bien voulu nous le communiquer. On y trouve une description fort intéressante de la Chartreuse du Port-Ste-Marie, telle qu'elle existait au moment de la Révolution.

procédé par le Directoire du District de Riom, dans la salle destinée à faire les adjudications, en conséquence et conformément aux décrets sur la vente des biens nationaux, à l'adjudication définitive des biens appartenants à la République, dont la désignation suit.

Savoir :

Les bâtiments de la ci-devant Maison conventuelle de la Chartreuze du Port-Sainte-Marie, un enclos, jardin potager, entouré de murs, deux prés, dont un à l'aspect de bise à jour, et l'autre à l'aspect de jour à midi, le tout contigu auxdits bâtiments, et dans lesquels jardins, enclos et prés, qui sont d'une contenance d'entour dix à onze arpens, il y a beaucoup d'arbres fruitiers et espaliers, des allées en tilleuls, faisant des promenades agréables, et dans les angles de ces héritages il y a des cabinets de repos, très bien bâtis.

On arrive dans ces bâtiments par une avenue très-bien pavée, à laquelle se réunissent les trois chemins ; à gauche de cette avenue est un des prés ci-dessus, et à droite est le jardin potager.

Le grand corps de logis que l'on traverse en entrant par une superbe et grande porte en pierres de Volvic, fait un des côtés d'une première cour ; les bûchers, caves, fruitiers, et autres aisances ; la boulangerie et ses dépendances occupent le bas de cette première cour, et dans les étages au-dessus il y a une multitude de chambres avec cheminées ; c'est là où étoient la cuisine, la salle, la pharmacie, le logement des hôtes et des officiers de la Maison.

A l'ouest de cette cour est la basse-cour qu'on appeloit Girarde ; là on y rencontre tout ce qui peut être utile à une grande manutention, des écuries à tenir environ vingt chevaux, des étableties à tenir trente bêtes à cornes, des granges pour ameubler les fourrages nécessaires, des remises à voitures, une vaste cuisine, son commun, sa dépense, et le logement

séparé pour trente domestiques, une buanderie, un superbe réservoir à poisson, distribué en trois, pour en distinguer les espèces, une boutique de charron, une de menuisier, une de serrurier, un travail de maréchal, une vaste cave propre à tenir trois cents pièces de vin, dans laquelle les voitures attelées entrent et sortent aisément, une tour forte et vaste, dont les différents étages renferment des greniers sûrs et sains, avec un dépôt voûté, qui servoit pour les archives.

A l'ouest de la première cour se trouvent l'église, la sacristie et ce que l'on appeloit le petit cloître, avec plusieurs salles; la salle capitulaire et la sacristie sont remarquables par leurs boisements et leurs parquets; enfin on entre par ce côté dans le grand cloître; les deux allées collatérales ont environ quatre cents pieds de long; et celles des deux extrémités deux cents, et douze pieds de largeur dans œuvre; un pré de plus d'un arpent occupe le milieu de ces allées collatérales, qui sont très bien bâties, pavées et voûtées. Quatre-vingt-seize arcades en pierres de taille, dix-neuf pavillons isolés sont distribués sur le pourtour; chacun de ces logements est composé de cinq pièces au rez-de-chaussée, galetas au-dessus; le tout couvert à tuiles plates et bâti à chaux et à sable. Dix-neuf petits jardins accompagnent ces pavillons; ils sont également clos de murs.

Cette superbe et grande Maison qui est dans le meilleur état possible, est située à une lieue et demie de la grande route qui va de Limoges à Clermont, à cinq lieues de cette dernière ville, et à quatre de celle de Riom; elle est entourée de bois de haute futaie et taillis, appartenants aujourd'hui à la République, et ci-devant à la dite Maison de la Chartreuse; la rivière de Sioule coule le long de ces bâtiments, dont la situation, l'étendue et la distribution conviendroient à l'établissement d'une manufacture de papiers, toiles, etc. et présentent de grands avantages.

Ceux qui voudront détruire ces bâtiments, y trouveroient de superbes matériaux en pierres de taille, en tuiles, en bois de chêne et en fer,

Tout citoyen pourra prendre communication du rapport détaillé de ces objets, qui est déposé au secrétariat du District de Riom, où il recevra, s'il le désire, tous les renseignements nécessaires.

Et ont été lesdits biens reconnus être de la première et quatrième classes, et estimés, suivant le rapport d'experts, à la somme de 12,432 ^{fr} et portés par première enchère à 15,100 ^{fr} laquelle adjudication sera faite et reçue publiquement, à la diligence du fondé de pouvoirs du Procureur-Général-Syndic du département, et en présence des commissaires de la municipalité de Chapdes-Beaufort, dans le territoire de laquelle sont situés les biens ci-dessus.

Arrêté au Directoire du District de Riom le huit juin mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an deux de la République.

Certifié conforme et signé : HÉBRARD, secrétaire.

A Riom, de l'Imprimerie de Martin Dégoutte, imprimeur du District, vis-à-vis la Fontaine des Lignes. 1793.

In Bulletin historique et scientifique de l'auvergne